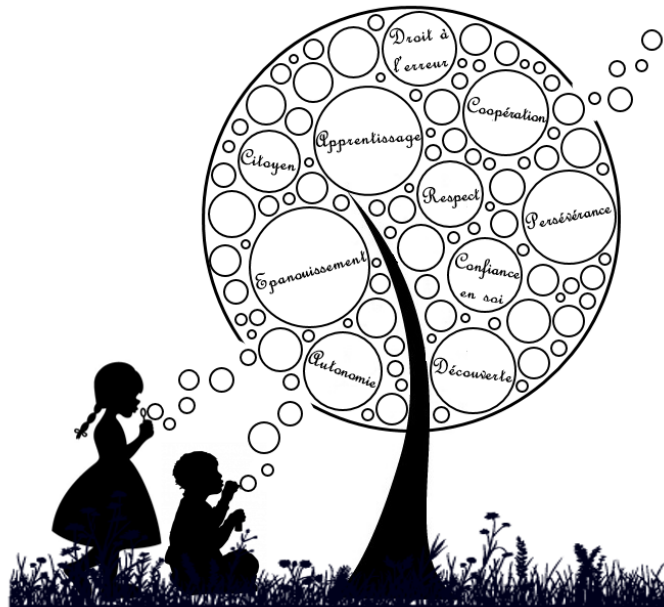


Informations générales pour la rentrée 2016/2017 Steenkerque et Petit-Roeulx

Thème de l'année :

« Bien dans ma tête, bien dans mon corps,
bien dans mon école ! »



- a. Membres de l'équipe
- b. Liste des congés scolaires
- c. Dates à retenir
- d. Organisation de l'école
- e. Règlement de la garderie
- f. Frais scolaires
- g. Conseil de Participation
- h. Partenariats
- i. Transport TEC
- j. Remarques importantes

Tous les documents qui vous ont été remis sont à compléter et à remettre
au titulaire au plus vite. Merci !

a) MEMBRES DE L'EQUIPE

1) La directrice :

M^{me} Joëlle Dodelet

2) Les titulaires :

Acc-1M Steenkerque : M^{me} Laurence

Acc-1M Petit-Roeulx : M^{me} Nathalie S.

2-3M Steenkerque : M^{me} Nathalie D.

2-3M Petit-Roeulx : M^{me} Véronique

Aide en maternelles : M^{me} Martine

1P : M^{me} Carine

2P : M^{me} Jennifer

3P : M^{me} Hélène

4P : M^{me} Esther

5P : M^{me} Laura (M^{me} Nathalie devrait rentrer à mi-temps en avril)

6P : M^{me} Stéphanie

3) Les cours philosophiques :

Religion catholique : M^{me} Isabelle

Morale : M^{me} Anne

Religion protestante : M^{me} Louise-Marie

Religion musulmane : M^{me} Khadija

Les titulaires risquent de changer au 1^{er} octobre par l'introduction des cours à la citoyenneté et à la philosophie.

4) La gymnastique / la piscine :

Natation : Mr Philippe et Mr Sylvain

Psychomotricité : M^{me} Nathalie Chu (PR)

Gymnastique : Mr Philippe et M^{me} Julie

Psychomotricité : M^{me} Auralie (ST)

5) Le néerlandais (5/6P) :

M^{me} Stéfanie

6) La garderie :

A Steenkerque : M^{me} Nadine

A Petit-Roeulx : M^{me} Isabelle

7) Les surveillants de midi :

A Steenkerque : M^{mes} Dominique, Marie, Martine, Haouaria, Mr Jean-Louis

A Petit-Roeulx : M^{me} Liliane et M^{me} Sophie (remplacée par M^{me} Léna)

8) La logopède :

M^{me} Sophie Goyer : 0474 81 89 42

9) Le nettoyage :

M^{me} Joëlle De.

b) LISTE DES CONGES SCOLAIRES 2016/2017

La rentrée scolaire est fixée au jeudi 1^{er} septembre 2016.

Vacances d'automne : du lundi 31 octobre 2016 au vendredi 4 novembre 2016.

Armistice : le vendredi 11 novembre 2016.

Vacances d'hiver : du lundi 26 décembre 2016 au vendredi 6 janvier 2017.

Congé de détente : du lundi 27 février 2017 au vendredi 3 mars 2017.

Vacances de printemps : du lundi 3 avril 2017 au lundi 17 avril 2017.

Fête du travail : le lundi 1^{er} mai 2017.

Ascension : le jeudi 25 mai 2017.

Pentecôte : le lundi 5 juin 2017.

Les cours sont suspendus : le samedi, le dimanche et les jours fériés.

Les vacances d'été débuteront le samedi 1^{er} juillet 2017.

+ 3 journées pédagogiques dont les dates seront fixées dans le courant de l'année.

c) DATES A RETENIR

1) Remise des bulletins : les 28/10, 22/12, 24/02, 19/05 et 27/06

2) Réunions des parents :

✓ 1^{ère} réunion (collective) : le mardi 6 septembre

17h : Maternelles Steenkerque et Petit-Roelx

18h : 1P, 2P, 3P, 4P

19h : 5P, 6P

Cette réunion permettra aux titulaires d'expliquer leur méthode de travail et aux parents de poser d'éventuelles questions.

✓ 2^{ème} réunion des parents (individuelle) : le jeudi 22 décembre 2016.

En cas d'intempéries, elle se déroulera le mardi 10 janvier 2017.

✓ 3^{ème} réunion des parents (individuelle) : le mardi 27 juin 2017.

3) Remise des CEB : le mercredi 28 juin à 11h00.

4) Photos : le jeudi 29 septembre

5) Spectacle de la Saint-Nicolas : le samedi 3 décembre 2016 (Steenkerque) !

6) Souper spaghetti : le vendredi 14 octobre 2016. Les bénéficiaires iront à la caisse sociale de l'école (aide financière pour caisses de classe, logopédie, cours de rattrapage, sorties de classe, Saint-Nicolas...).

7) Portes ouvertes : le samedi 6 mai 2017, de 10h30 à 13h à Petit-Roelx (Apéritif) et de 12h00 à 16h00 à Steenkerque (BBQ, pêche aux canards...).

8) Fête de Petit-Roelx : le samedi 3 juin 2017.

d) ORGANISATION DE L'ECOLE

1) Ouverture de l'école

La garderie ouvre le matin à 7h00 (6h30 à la demande des parents à Steenkerque) et ferme à 18h00 (18h15 à Petit-Roeulx). A Petit-Roeulx, la garderie ferme à 13h00 le mercredi !!!

2) Horaire de la journée

Les cours commencent à 8h40 et finissent à 15h30. Le mercredi, les cours finissent à 11h40.

3) Piscine

La piscine a lieu tous les vendredis. Une participation financière pour la piscine est demandée aux parents (voir frais). La piscine est obligatoire en primaire au même titre que les autres cours (sauf avis médical contraire). A partir de 3 absences consécutives, un certificat médical est obligatoire.

4) Etude

Une étude aura lieu tous les lundis et mardis, de 15h40 à 16h25 sous la surveillance d'une enseignante au prix de 1€ par jour par élève et ce, à partir du lundi 12 septembre 2016. (L'étude est réservée aux élèves de l'école primaire). Il ne faut pas s'y inscrire à l'avance : l'étude est libre d'accès. Il est vivement déconseillé de faire ses devoirs à la garderie, les conditions de travail y étant inadéquates.

Les frais d'étude sont déductibles des impôts au même titre que ceux de la garderie !

5) Absences (uniquement pour les enfants de primaire)

Suite aux directives ministérielles, nous précisons qu'à partir du 9^{ème} demi-jour sans excuse d'absence valable, la direction sera dans l'obligation d'informer les autorités compétentes des absences de votre enfant.

Nous vous conseillons donc, chaque fois que possible, de fournir un certificat médical (l'idéal) ou un mot d'excuse afin d'éviter ce genre d'ennui.

Pour info, voici quelques justifications **qui ne sont pas valables** pour la vérificatrice :

- ✓ Réveil en panne
- ✓ Bus manqué
- ✓ Voyage familial
- ✓ Raisons familiales
- ✓ Lendemain de communion...

Pour toute absence de 4 jours consécutifs, un certificat médical est obligatoire.

Attention, il n'est pas permis de venir chercher un enfant pendant les cours sauf pour des raisons exceptionnelles.

6) Enfants malades

Les enfants malades ne sont pas admis à l'école.

Par enfant malade, nous entendons un enfant présentant notamment des signes de fièvre ou de gastro (diarrhées, vomissements). Si ces signes venaient à apparaître en cours de journée, l'enseignante vous contactera directement au numéro d'urgence afin de faire reprendre l'enfant au plus vite, **ceci par respect pour ses camarades et les enseignantes.**

Il est rappelé aux parents que les maladies infectieuses transmissibles, et tout particulièrement la méningite, la diphtérie et la poliomyélite doivent être déclarées obligatoirement dans les délais les plus brefs en précisant les informations fournies par le médecin traitant ou la clinique.

En semaine, prévenir la **direction** au **0495 26 03 78**. En cas d'absence de celle-ci et le week-end, prévenir un des responsables du centre de santé de Mons : Docteur Leleu 0475 36 85 80, Docteur Restieau 0474 97 44 34 ou Docteur Laitat 0495 16 34 88.

7) Sécurité

- ✓ Les parents veillent à déposer leurs enfants dans la cour **sans s'y attarder**, ceci permettant une surveillance plus efficace.
- ✓ Si votre enfant retourne avec un autre parent, nous vous demandons de nous le signaler.
- ✓ Afin de garantir la sécurité à l'entrée de l'école, nous demandons aux parents de ne pas stationner dans le tournant devant l'école, même pour déposer les enfants. Nous vous en remercions d'avance.

8) Alimentation au sein de l'école

Le jour du fruit/légume : La région wallonne nous offre un fruit tous les jeudis durant une bonne partie de l'année. Les autres jours, les enfants sont libres d'apporter ce qu'ils aiment, en veillant toutefois à **éviter les chips, bonbons et canettes de boisson sucrée.**

Le traiteur : Notre traiteur garantit des repas équilibrés tout au long de l'année.

L'eau : L'eau est mise à disposition des enfants durant le temps de midi. Des cruches et gobelets sont disposés à table.

e) REGLEMENT DE LA GARDERIE (067 63 60 87)

Nous invitons chacun à respecter les heures d'ouverture et de fermeture de la garderie : de 7h00 (6h30 sur demande à Steenkerque) à 8h40 et de 15h30 à 18h00 (18h15 à Petit-Roeulx). **Tout dépassement de ces heures sera facturé au prix de 15€ par heure.** Chaque demi-heure entamée est due.

La garderie, rappelons-le, est réservée en priorité aux enfants dont les parents travaillent.

Afin d'éviter de trop longues journées aux enfants, nous demandons aux parents qui le peuvent de n'amener leurs enfants à l'école qu'après 8h15.

Le soir, les parents veilleront à reprendre ensemble tous les enfants de la famille. Pour des motifs exceptionnels (cas de force majeure), nous vous invitons à nous prévenir que vous ne reprendrez pas tous vos enfants en même temps.

f) FRAIS POUR L'ANNEE SCOLAIRE

1) Frais obligatoires

- ✓ **Spectacles** : +/- 5€ le spectacle.
- ✓ **Sorties** : chaque titulaire informe du nombre de sorties de la classe en début d'année. Musée, excursion, visite se rapportant aux projets de la classe : +/- 10 à 20€ par sortie.
- ✓ **Classes vertes, de ville ou de sport** : +/- 90 à 150€ le séjour. Les mutuelles remboursent une partie des frais. Il suffit de nous fournir le papier de votre mutuelle et nous le compléterons.
- ✓ **T-shirt de gym** : +/- 9€ pièce.
- ✓ **Natation** : +/- 90€ à répartir sur l'année.

La caisse sociale de l'école peut intervenir en cas de difficulté financière. Pour cela, contactez la direction en toute confidentialité par téléphone ou par E-mail.

2) Frais facultatifs

- ✓ **Repas chaud** : 3,50€ pour les primaires et 3,20€ pour les maternelles. Les repas chauds seront servis à partir du lundi 12 septembre 2016.
- ✓ **Potage** : 1^{er} trimestre : +/- 22€, 2^e trimestre : +/- 18€, 3^e trimestre : +/- 15€.
- ✓ **Revue (ex : Dopido, Bonjour...)** : paiement à l'année. Prix précisé sur la facture.
- ✓ **Photos scolaires.**
- ✓ **Etude** : 1€ par jour (déductible).
- ✓ **Garderie** : gratuite le matin. A partir de 16h : 0,5€ par demi-heure. A partir de 12h, le mercredi : 1€ par heure. (Gratuite à partir du 3^{ème} enfant)

3) Paiements

Les paiements de garderie, repas chauds, potage, abonnements, spectacles, classes vertes, excursions et natation se font sur le compte suivant :

BE92 0961 5165 0023

Une facture sera remise (par enfant) au début de chaque mois. Elle est à régler endéans les 10 jours. Si vous constatez une erreur, prenez contact avec la direction par téléphone ou par E-mail.

g) CONSEIL DE PARTICIPATION

A l'occasion de 6-8 réunions par année, un groupe de 10 parents motivés se penche sur le bien-être des enfants au sein de l'école.

Quelles sont les missions du Conseil de Participation?

- Débattre du projet d'établissement.
- Evaluer périodiquement sa mise en application.
- Proposer des adaptations.
- Remettre un avis sur le rapport d'activités.

Mais à côté de ce rôle officiel, le Conseil de Participation se réunit aussi régulièrement tout au long de l'année :

- pour discuter des problèmes rencontrés dans l'organisation de l'école ;
- pour organiser un souper au profit des œuvres sociales de l'école ;
- pour soumettre de nouveaux projets...

En somme, il constitue un lien privilégié entre vous, parents, et l'équipe éducative.

Je vous invite donc à prendre contact avec ces parents pour toute réflexion concernant le fonctionnement de l'école et le bien-être des enfants.

Qui fait partie du Conseil de participation ?

➤ Mme Blanchard (3P-6P)	0478 34 78 17
➤ Mr Blondeau (3P)	0476 25 46 59
➤ Mme Decroës (2M-5P)	0485 04 33 67
➤ Mme Delaunois (1M-1P)	0479 54 08 85
➤ Mr Godtbil (3M-1P)	0474 56 89 27
➤ Mme Guillaume (4P)	0478 62 65 08
➤ Mr Hars (5P)	0485 58 43 65
➤ Mme Mesmin (3MP)	0494 64 69 53
➤ Mme Pierrard (2P-6P)	0476 76 03 66
➤ Mme Porsont (1MP-2MP-4P-5P)	0496 43 48 66

Si vous désirez faire partie de ce groupe de parents motivés, vous pouvez prendre contact avec la direction (0495 26 03 78).

h) PARTENARIATS

✓ Centre P.M.S. de Soignies

Pour participer au développement harmonieux et optimal de votre enfant durant toute sa scolarité, le centre met gratuitement à votre disposition une équipe interdisciplinaire (psycho – pédagogues, infirmières, médecins, assistants sociaux).

Tenue au secret professionnel, l'équipe travaille en étroite collaboration avec l'école tout en gardant son indépendance vis-à-vis de celle-ci.

Centre psycho-médico-social : 067 33 33 08

✓ Service logopédique

Un service logopédique payant peut être proposé le matin, pendant les heures de midi et après 15h30.

Une logopède de votre choix ou celle de l'école peut disposer d'un local où la séance individuelle peut se dérouler.

✓ Rencontres parents-école

Ces rencontres se font TOUJOURS sur rendez-vous : 0495 26 03 78 – 067 63 60 87.

M^{me} Dodelet est joignable du lundi au vendredi de 7h45 à 17h00 (gsm).

Qui dois-je appeler ?

- Pour des inquiétudes par rapport au travail scolaire, aux difficultés de mon enfant, à la discipline, au bien-être...

→ Je contacte la titulaire (qui en informera la direction).

- Pour des problèmes relevant de l'organisation de l'école, de faits graves, de maladies contagieuses, d'un besoin de documents administratifs, de problèmes financiers...

→ Je contacte la direction.

Nous souhaitons avant tout communiquer avec les parents dans un climat positif et serein.

Il est interdit aux parents d'intervenir dans des conflits entre enfants au sein de l'école.

✓ Académie de musique

Tous les lundis, un cours de diction est organisé (3-4-5-6P).

Tous les jeudis a lieu une initiation musicale (3M-1P).

i) TRANSPORT TEC

L'abonnement du bus TEC est gratuit pour les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans. A partir de 6 ans, votre enfant peut circuler gratuitement s'il dispose d'une carte « libre-parcours ». Les enfants ayant déjà leur carte ne doivent pas la recommander chaque année, celle-ci étant valable jusqu'à 12 ans.

Les enfants qui rentrent en 1^{ère} primaire doivent donc obtenir cet abonnement. L'idéal est de se rendre à la maison Tec de La Louvière (Rue Gustave Boël, 59 à 7100 La Louvière, du lundi au vendredi de 8h à 17h30). Une composition de ménage et une photo de l'enfant (ou la carte d'identité électronique) seront nécessaires. Seuls 5€ de coûts de fabrication seront à payer à la TEC.

Nous encourageons tous les enfants à disposer de cette carte, valable jusqu'à l'âge de 12 ans ! En effet, cette carte est intéressante chaque fois que la classe veut se rendre à la ferme ou en classes vertes, car elle est valable dans toute la Wallonie !

Pour ceux qui en possèdent déjà une, soyez attentifs à ne pas la perdre. En cas de perte, vous devrez reprendre contact avec le TEC qui vous fournira un duplicata PAYANT !

Pour les enfants ayant 12 ans en cours d'année, il est judicieux de faire les démarches pendant le mois précédant l'anniversaire. L'abonnement sera alors payant.

j) REMARQUES IMPORTANTES

1) Une attention toute particulière est portée à la pédiculose (la présence de poux) des enfants tout au long de l'année scolaire. Pourriez-vous, de votre côté, vérifier régulièrement la chevelure de votre enfant et la traiter si nécessaire ? Si vous constatez que votre enfant a des poux, nous vous demandons de nous en avvertir.

2) L'école dispose d'une adresse E-mail : ecolestpr@gmail.com. N'hésitez pas à en faire usage ! Nous lisons notre courrier électronique quotidiennement.

3) L'école a un site Internet : www.ecolestpr.be.

4) La récolte de piles ne s'arrête pas ! N'oubliez donc pas de déposer vos piles usagées à l'entrée de la garderie ! Nous récoltons également les cartouches d'encre vides.

5) Nous donnons encore beaucoup trop d'objets perdus aux « Petits Riens ». N'oubliez pas de mettre des nominettes sur les manteaux, sacs et pulls de vos enfants !

6) En route vers une école plus verte ! Nous essayons de diminuer la quantité de déchets de notre école. Pour cela, pourriez-vous :

- ✓ mettre les tartines dans une boîte à tartine.
- ✓ privilégier les gourdes (hermétiques) ou petites bouteilles d'eau réutilisables ramenées à la maison.

7) Voici les informations précises en matière de tenue de gymnastique.

- ✓ En maternelles, le T-shirt de l'école est conseillé pour les cours de psychomotricité. Les enfants arrivent en tenue de sport le jour du cours de psychomotricité.
- ✓ Pour les 1-2-3-4P, venir à l'école en tenue sportive dès le matin : short ou training (pas de jeans ni pantalon), T-shirt de l'école et sweat si nécessaire. Prendre dans un sac une paire de baskets avec semelle qui ne laisse pas de traces.
- ✓ Pour les 5-6P, apporter un sac à l'école contenant une paire de baskets (réservées à la salle et donc propres), un short ou training, le T-shirt de l'école et un sweat si nécessaire. Les élèves se changeront à la salle. Les baskets sont préférées aux sandales car elles permettent un meilleur soutien de la cheville.

Il est important que votre enfant ait ses affaires de gym à chaque cours !